



L'école à Marseille

Compte rendu de la Table ronde du 8 juin 2003

Introduction

Cette rencontre, à l'initiative de la Convention Citoyenne, se situait à un moment d'intense mobilisation des enseignants, mais aussi de tous les personnels de l'Éducation Nationale et des partenaires de l'école : parents d'élèves, animateurs etc. Sans chercher pour autant à minimiser les nombreuses questions soulevées par ce mouvement, la Convention citoyenne entendait cibler le débat sur le contexte propre à Marseille afin de permettre aux participants de mieux comprendre une situation dont les origines sont bien antérieures aux revendications d'aujourd'hui mais qui viennent les amplifier et leur donner sa spécificité locale.

Un large éventail de « professionnels de l'éducation » avait été convié à ce débat et plus d'une quinzaine a répondu à notre appel et prit la parole : enseignants, en majorité dans le primaire et au centre ville, mais aussi syndicalistes, fonctionnaires municipaux parents d'élèves etc.. nous les remercions vivement de leur participation et souhaitons pouvoir avec eux, et d'autres, poursuivre un débat qui s'est caractérisé par une écoute attentive des uns et des autres, un souci de clarté dans les interventions et des témoignages très concrets à même d'illustrer une situation scolaire particulièrement inquiétante à Marseille.

Ce compte rendu volontairement succinct abordera successivement les principaux thèmes abordés au cours de cette première rencontre : La situation scolaire au centre ville, la sectorisation, les conditions de la gestion municipale, La situation des collèges et enfin les perspectives de la décentralisation et le rôle de l'État

I - La situation scolaire dans le centre ville de Marseille

Cette situation ne cesse de s'aggraver depuis plus de 15 ans et cela, avant même l'arrivée de la municipalité actuelle. On peut la caractériser de la manière suivante :

Établissements vétustes et sans entretiens suffisant :

La dégradation de la plupart des écoles est manifeste et les quelques réparations faites sont sans lendemain. L'entretien régulier est mal assuré. Les directeurs ne trouvent pas de réponse à leurs besoins de la part des services municipaux. Au lieu d'aborder des aspects pédagogiques, de projets ou d'apprentissages, les réunions de parents d'élèves sont dominées par des revendications minimums ou minima concernant la propreté, l'entretien, les questions matérielles (du savon, du papier toilette, des travaux urgents et dangereux).

Des établissements aux effectifs surchargés.

Alors que la plupart des écoles sont en ZEP (Réseau d'éducation prioritaire) le nombre moyen d'élève par classe est 24 et parfois 25 alors que la moyenne des ZEP est de 22,4. Les familles sont très majoritairement issues de milieux défavorisés. On signale que 53 % sont déclarées sans ressources connues.

Lors des dernières rentrées scolaires près d'une centaine d'enfants n'ont pu trouver de place à la rentrée et ont du être inscrits dans des écoles hors de leur quartier. Pour la maternelle plusieurs centaines d'enfants de plus de deux ans n'ont pu être accueillies. L'adjointe au maire a particulièrement choqué parents et enseignants, lorsqu'elle rappelle que l'école n'est pas obligatoire à cet âge. S'agissant le plus souvent de familles en grande difficulté ou d'origine étrangère ou primo arrivantes tout le monde reconnaît que l'accueil en classe maternelle est un facteur essentiel d'intégration social.

Des perspectives inquiétantes.

Un inspecteur du centre ville reconnaît que la situation risque de s'aggraver dans les trois prochaines années. Les quelques ouvertures de classes programmées ne compenseront pas l'augmentation de la population scolaire attendue. En 2001 22 classes programmées par l'Inspection académique n'ont pu être ouvertes effectivement ou réellement faute de locaux. En 2002 c'était 16 classes étaient déficitaires et la rentrée scolaire prochaine risque d'être encore plus difficile. On fait ainsi la chasse aux salles de classes non utilisées pour le strict enseignement en réduisant ainsi les locaux pédagogiques supplémentaires (salle de soutien spécialisé, salle d'enseignement et d'intégration pour les élèves d'origines étrangères, salle de psychologue, salle informatique, salle d'arts plastiques, bibliothèque scolaire, salle de langue ou de demi-groupes, salle de sport (lutte, expression corporelle), dortoir pour les petits) indispensables à un enseignement de qualité.

Certains estime que la situation s'améliorera à partir de 2005 car, dans le périmètre d'Euroméditerranée on annonce une modification sociologique par l'arrivée de « catégories sociales et d'âge différentes et ayant moins d'enfants. Il s'agit de spéculations qui font craindre des déplacements contraints de population et un accroissement des inégalités et la fin du mixage social des écoles du centre ville qui est un facteur de réussite scolaire et citoyenne pour chacun des enfants.

II-La sectorisation en question.

Une situation d'exception

Cette sectorisation appliquée dans la plupart des communes de France n'est pas généralisée à Marseille bien que décidée depuis plusieurs années. La municipalité laisse la responsabilité de l'inscription des élèves aux directeurs. Sous le prétexte fallacieux d'éviter le « ghetto », on admet de nombreuses dérogations sans critère objectif. Ce système pervertit la recherche d'une certaine mixité sociale et entraîne une fuite vers les écoles privées du quartier. Ces établissements ne sont souvent pas mieux lotis et cependant des listes d'attente se multiplient. Les parents d'élèves nouveaux arrivant dans les quartiers centraux revendiquent pour leurs enfants un enseignement de qualité à proximité de chez eux et aux moins pour ceux qui étaient représentés à travers le collectif « bougeons les murs » se disent favorable à la mixité scolaire et ne veulent pas être contraint à inscrire leurs enfants dans le privé.

Une politique du secret et de la débrouille

Les conditions dans lesquelles sont tracées les limites des secteurs sont mises en cause : Qui décide ? Selon quels critères ? Après quelle concertation avec les parents et les enseignants ? On a cité des exemples troublants dans le 7^e arrondissement. La sectorisation en primaire devrait également s'appliquer au secondaire puis au lycée. Mais là encore c'est le règne du secret et de la débrouille pour les parents qui cherchent, à juste titre, un enseignement de qualité pour leurs enfants. Autre exemple : pourquoi le Lycée Victor Hugo reçoit-il en priorité tous les élèves des collèges des quartiers Nord ? La sectorisation bien que légalement obligatoire n'est appliquée par personne et permet toutes les manipulations. C'est ce qui conduit à des établissements composés presque exclusivement d'élèves étrangers ou d'origine étrangère. Dans ces conditions la mixité sociale n'est qu'un leurre.

Un mécanisme délicat fortement dépendant de la politique urbaine

Chacun reconnaît que la sectorisation est un mécanisme qui doit être manié avec précaution et qui peut avoir des effets pervers, mais la situation actuelle de non droit est encore plus critiquable. La question essentielle se pose en amont et les difficultés rencontrées pour assurer cette mixité souhaitée à l'école par le législateur, sont la conséquence d'une politique d'urbanisme avérée qui cherche depuis plus de 20 ans à « reconquérir le centre ville » en réduisant par tous les moyens la part des populations pauvres et le plus souvent d'origine étrangère. Cette politique ségrégative est largement mise en lumière en particulier par le travail de l'association « Centre ville pour tous ». Certains parents se demandent d'ailleurs s'il ne faudrait pas suivre cet exemple et engager des poursuites judiciaires afin d'obtenir des écoles dignes de ce nom.

Les déçus d'Euromed

On avait pu croire que dans le périmètre d'Euroméditerranée, la recherche affichée d'un équilibre social aurait permis la construction d'écoles nouvelles. Or cela ne semble pas le cas et l'on compte davantage sur la réduction des effectifs pour améliorer la situation scolaire à terme que sur l'intérêt des enfants d'aujourd'hui.

III La gestion municipale en question.

Si chacun est conscient que le système éducatif ne dépend pas seulement de la Mairie, il faut bien admettre que la ville de Marseille est loin d'assumer sa responsabilité dans ce domaine. Malgré les affirmations répétées du Maire « *l'éducation égale pour tous* » n'est pas une priorité municipale. On a pu constater l'état de délabrement d'une partie des locaux scolaires du centre ville mais ce désintérêt s'applique aussi à bien d'autres écoles de la ville.

On peut résumer ainsi les revendications entendues :

On ne trouve pas d'interlocuteur unique dans les services et pour chaque problème c'est un interlocuteur différent. Les petites réparations ou petits travaux indispensables sont effectuées après de longs délais et de nombreuses réclamations qui s'étalent sur une échelle de plusieurs années. Les personnels qui interviennent sont peu informés et peu formés. Un grand manque de clarté et une ambiguïté est entretenue par la mairie. Un vrai imbroglio existe qui fait quoi, qui paye. Trouver un interlocuteur relève de l'exploit et le temps perdu est phénoménal. La Mairie ne vient jamais s'expliquer auprès des familles. Elle apparaît absente aux familles qui reportent les responsabilités et les mécontentements sur les directeurs et les équipes pédagogiques, seuls interlocuteurs.

Le dialogue des élus avec les parents d'élèves et les enseignants est souvent annoncé et jamais tenu. Les enseignants ne sont jamais concertés pour des travaux, des aménagements, des constructions...

Aucun effort n'est fait dans les écoles accueillant **des primo-arrivants**.

La prise en charge des fournitures des classes et des élèves est très faible et largement inférieure à d'autres villes qui ont été citées. Les écarts peuvent aller de 1 à 9 h 30€ par élève hors ZEP et 34,50 € en ZEP contre une moyenne nationale de 50 €.

Les moyens d'animation scolaire en particulier durant la cantine sont insuffisants et se réduisent régulièrement. Les animateurs sont très peu nombreux voire inexistants. Ils ont des emplois précaires de 6 mois. Les budgets sont en baisse. Or ces services sont particulièrement utiles dans les quartiers populaires. Trop souvent des sorties ou des animations doivent être annulées car les parents ne peuvent participer aux frais. Pourtant dans d'autres villes comme l'ont confirmé les témoignages, les moyens humains sont différents : emplois d'animateurs diplômés, budget de fonctionnement plus élevés.

Les équipements sportifs sont notoirement insuffisants et les élèves doivent faire 1 h 30 de trajet pour une heure de sport. L'enseignement de la natation qui est obligatoire selon les programmes d'enseignement est limité à quelques créneaux chichement accordés à la piscine : une journée par semaine pour toute l'école.

IV la situation dans les collèges et les lycées de Marseille.

Ces questions ont été moins abordées faute de temps au cours du débat, mais on sait qu'elles font l'objet d'une crise plus grave encore à Marseille qu'ailleurs comme le montre la mobilisation de nombreux enseignants depuis bientôt six mois.

La réduction générale des moyens en personnel est aggravée car en raison des difficultés propres au centre ville, on redéploie des moyens en réduisant ceux des quartiers nord.

La disparition des emplois jeunes n'est pas compensée par les nouveaux « aides éducateurs ».

La discrimination positive n'est plus à l'ordre du jour et la non-application de la carte scolaire ne fait que renforcer les ségrégations urbaines à l'œuvre depuis de nombreuses années. Cette politique entraîne une fuite accélérée vers les établissements privés.

La taille des collèges devrait être reconsidérée afin de créer des établissements à taille humaine de moins de 300 élèves. Enfin il est irresponsable de mettre en avant les principes de laïcité pour interdire le port du foulard avant de s'assurer que le principe de liberté d'accès à l'enseignement est bien égal pour tous. Si le cas de quelques jeunes filles sous influence mérite qu'on s'y attarde, cela ne doit pas camoufler à bon compte, aux yeux de l'opinion, l'état inquiétant de notre système éducatif et des moyens dont il dispose.

V La décentralisation en question.

Si la décentralisation engagée par Gaston Defferre n'a pas été remise en cause et mérite d'être poursuivie, on s'interroge sur la méthode suivie par le gouvernement et par l'opportunité de mettre en priorité l'Éducation nationale.

L'un des grands principes de la République a été l'égalité de l'accès aux savoirs pour tous et c'est qui a fondé la Nation d'aujourd'hui. Or on peut dès maintenant constater que sur les pouvoirs transférés aux collectivités locales, d'importantes disparités existent d'une ville à l'autre, d'une région à l'autre. Les projets en cours font courir le risque d'une aggravation de ces disparités. On imagine aussi qu'à travers le transfert de services, certains élus laissent entrevoir la perspective d'une privatisation rampante du système éducatif. C'est peut-être là un nouveau signe inquiétant du démantèlement des services publics. Les affirmations péremptoires des gouvernants ne supprimeront pas le doute qui s'insinue. Devant les multiples difficultés auxquelles font face aujourd'hui les enseignants il est mal venu de leur imposer une nouvelle réforme improvisée et dont l'efficacité demeure douteuse.

Enfin les participants aux débats conviennent qu'il ne faut pas culpabiliser les enseignants et les parents d'élèves devant la situation actuelle. Il faut au contraire leur reconnaître, pour la grande majorité d'entre eux, une capacité à se débrouiller avec les moyens du bord et à tenir leur rôle d'éducateur et de formation des citoyens.

Pour conclure

Cette première rencontre a permis aux participants d'amorcer un dialogue utile qui doit être prolongé. Des réactions et des textes sont attendus, ils permettront de poursuivre le débat et d'aboutir à la prochaine rentrée à un dossier de revendications et de propositions à remettre aux diverses autorités responsables.

Parce que la place de l'enfant dans la ville, la situation des jeunes dans la Cité est une question majeure, la Convention citoyenne a mis en chantier ce Cahier de revendications et de propositions sur l'enseignement dans la métropole phocéenne, un livre blanc qui orientera notre action.

Pour le bâtir, nous restons en permanence à l'écoute des acteurs de terrain.

Alain Fourest (avec Fanny Selles)
Marseille le 8 juin 2003